des missions de paix dans des pays lointains. Nos hommes d'État ont joué un rôle de premier plan dans la fondation de l'OTAN et dans la laborieuse entreprise de limitation des armements. À des moments critiques de l'histoire du Commonwealth, notre pays a défendu avec succès la cause de l'égalité raciale, et il a contribué au développement international par l'entremise d'organismes publics et privés.

Mon gouvernement se propose de renouer avec cette tradition de rayonnement international.

Nos relations avec les États-Unis touchent pratiquement tous les aspects de notre vie nationale. Elles sont essentielles à notre sécurité et à notre prospérité, et elles sont l'expression des valeurs que partagent les citoyens de nos deux pays. Au delà de la myriade de questions à discuter et de différends à régler, au delà des centaines de contacts quotidiens entre nos deux économies et nos deux gouvernements, il y a cette grande confiance entre deux peuples.

Mon gouvernement a pris l'initiative de rétablir un esprit de bonne volonté et un véritable partnership entre le Canada et les États-Unis, et il se réjouit de la réaction positive du gouvernement et du secteur privé américains.

Il y a bien des domaines où les politiques et les intérêts nationaux des deux pays divergent ou s'opposent, mais il existe aussi de nombreuses possibilités encore inexploitées de collaboration fructueuse. Pour résoudre nos conflits et saisir ces possibilités, il fallait rétablir un climat de bonne volonté entre nos gouvernements respectifs. Le nôtre voit dans cette initiative la confirmation de notre force et de notre maturité nationales.

Aussi vitales que soient nos relations avec les États-Unis, mes ministres sont déterminés à faire en sorte que le Canada joue à nouveau un rôle actif et constructif sur la scène mondiale. Les grands objectifs de mon gouvernement sont clairs: défendre la liberté et préserver la paix, écarter la menace d'un affrontement nucléaire, améliorer les échanges commerciaux et assainir l'économie mondiale. La réalisation de ces grands objectifs s'accomplit grâce à l'action concertée avec d'autres pays de toutes les régions du monde; qu'ils soient nos alliés, nos partenaires économiques, nos concurrents, nos amis ou nos adversaires, il est certainement possible de chercher et de trouver avec chacun d'eux un terrain d'entente qui permette de faire cause commune.

Mon gouvernement a la ferme intention de veiller à ce qu'à nouveau le Canada assume pleinement les obligations qui lui incombent au sein du dispositif de défense de l'OTAN. C'est ainsi, et seulement ainsi, que nous pourrons obtenir d'être consultés et de participer pleinement à l'élaboration des politiques de cette alliance. Sous la dictée de la prudence et de la conscience de ses responsabilités, le Canada profitera de toutes les tribunes à sa disposition pour travailler sans relâche avec d'autres pays à enrayer la prolifération et à empêcher la mise au point et l'utilisation des armes nucléaires. Il nous faudra de la patience et de la persévérance car, dans cette entreprise, le moindre progrès vaut qu'on lui consacre les plus grands efforts.

Dans le domaine économique autant que dans ceux de la défense, du développement et du désarmement, l'influence que peut exercer le Canada sur le cours des événements mondiaux dépend dans une large mesure de la vigueur des institutions internationales.

Le Canada ne peut prospérer sans le commerce international. Il est évident que nos échanges commerciaux avec les États-Unis jouent un rôle prépondérant dans notre économie, et mon gouvernement a entrepris d'examiner avec notre voisin les façons d'améliorer nos relations commerciales mutuelles. Mais par sa situation géographique, le Canada occupe aussi une place privilégiée pour exploiter les nouveaux marchés de la Ceinture du Pacifique et traiter avec ses partenaires commerciaux traditionnels d'Europe occidentale. Mon gouvernement fera preuve d'initiative et d'imagination dans la recherche de nouveaux débouchés.

Il est impératif pour le Canada, par ailleurs, que soient abolis les obstacles qui entravent les échanges commerciaux et les investissements à l'échelle mondiale. À cet égard, il est urgent de mener une attaque vigoureuse et concertée contre les barrières non tarifaires, toujours plus nombreuses et insidieuses. Conscient qu'aucun pays, pas même le Canada, n'est sans reproche sous ce rapport, mon gouvernement se déclare prêt à faire sa part, dans le cadre d'un effort multilatéral renouvelé, pour supprimer ces obstacles.

Au chapitre de l'aide publique au développement, le dossier du Canada est, dans l'ensemble, positif. Mon gouvernement reconnaît qu'il existe un besoin constant de programmes de ce genre, par exemple, pour appuyer le travail humanitaire efficace et hautement valable que nos organisations bénévoles et indépendantes accomplissent à l'échelle internationale. Mais il est frappant de constater combien les pays en développement ont souffert, combien le fardeau de leur dette a augmenté et combien leur activité économique a été ralentie à cause de la récession mondiale, de l'instabilité des marchés et des barrières commerciales. Une lutte vigoureuse et tenace contre ces problèmes accélérera le développement économique et le progrès social dans un grand nombre de ces pays, soulageant par le fait même une misère humaine que rien ne saurait justifier.

Au cours de la présente session, on vous demandera d'étudier ces questions et de considérer les autres engagements et responsabilités du Canada dans le monde. Un comité spécial du Parlement procédera à un examen complet des composantes majeures et des principaux objectifs de nos relations internationales.

Mon gouvernement a la conviction qu'il est urgent de redéfinir le rôle des Forces armées canadiennes, car le contexte stratégique dans lequel nous assurons notre défense et participons à celle de nos alliés a énormément changé depuis le dernier examen approfondi de la question au début des années 70. Mes ministres ont entrepris une étude complète du dossier en vue de clarifier le mandat de nos forces armées et de leur donner les ressources nécessaires pour s'en acquitter.

Une ère nouvelle

Cette nouvelle législature nous offre une occasion peut-être unique dans notre histoire de surmonter les différends qui ont pu nous diviser par le passé, et d'éliminer l'esprit de confrontation de la conduite des affaires nationales.

Mon gouvernement entend redonner aux Canadiens le sentiment que le Parlement est vraiment la voix des citoyens, que le gouvernement est là pour les servir, que le fédéralisme est le